

Image not found or type unknown



Erreur de marchandise du commerçant

Par **nise74**, le **01/04/2010** à **21:38**

Bonjour, j'ai acheté un ordinateur la semaine dernière et je viens de recevoir une lettre recommandée de la part du commerçant qui m'informe que l'ordinateur que j'ai n'est pas celui qui m'a été facturé. Après vérification, le commerçant m'a donné un ordinateur plus cher que celui facturé. Il me demande donc de rapporter le matériel sinon la garantie ne peut pas s'appliquer en cas de problème. A-t-il le droit de me refuser la garantie? Suis-je obligée de rendre le matériel? Merci.